APPEL À CANDIDATURES 2025

–

BOURSE PHOTOGRAPHIQUE MÉCÈNE & LOIRE

Cahier des charges pour la réalisation d'une Commande photographique sur le Maine-et-Loire

Contexte

Mécène & Loire est une Fondation d'entreprise constituée de TPE et PME du Maine-et-Loire.

Créée à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, elle est historiquement la première Fondation d'entreprise française constituée de plusieurs membres fondateurs et œuvrant au soutien de plusieurs porteurs de projets.

La Fondation est composée de différents collèges, parmi lesquels sont réunis les membres fondateurs, des représentants des salariés et des personnalités qualifiées mettant leur expertise au service de celle-ci.

L'objet de la Fondation est de « Soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général porteuses d'image pour et sur le territoire du Maine-et-Loire, à caractère innovant et/ou original, dans les domaines de la culture et de l'art. »

Pour répondre à cela, la Fondation s'est donnée trois missions :

- Générer des fonds significatifs au sein d'une entité unique
- Valoriser ces fonds
- Utiliser ces fonds dans des actions pour le développement et le rayonnement culturel du Maine-et-Loire et le soutien d'actions d'intérêt général (à caractère innovant et/ou porteuses d'image)

En plus de son appel à projets annuel, la Fondation apporte une aide de 100 000 € sur 4 ans, soit 25 000 € par an pour le développement de résidences d'artistes au sein du pôle culturel du RU – jardin des beaux-arts, axé sur le soutien à la création contemporaine en Maine-et-Loire.

L'organisation des résidences est pilotée par l'Artothèque.
2 types de résidences sont mises en place chaque année depuis de 2020 :

- L'une privilégiant des artistes reconnus dans le milieu de l'art contemporain
- L'autre portant sur la valorisation du Maine-et-Loire par artiste photographe

C'est ce deuxième volet que Mécène & Loire intervient, en se positionnant comme mécène exclusif et véritable acteur du projet.

Objectifs de la commande photographique

- Soutenir la création photographique,
- Favoriser la diffusion de l'art contemporain en Maine-et-Loire,

- Accompagner le développement à Angers d'un lieu culturel singulier en France, qui réunit 3 services municipaux : l'Artothèque, Angers Patrimoine et les archives patrimoniales.

L'Artothèque est un lieu de diffusion de la création contemporaine grâce au prêt des œuvres originales de sa collection ainsi qu'à une politique d'expositions et d'activités régulières. Il s'agit également d'un lieu d'initiation et de sensibilisation à l'art.

Installée au RU-Repaire Urbain depuis février 2020, l'Artothèque proposes de nouvelles actions où la création, le patrimoine et les rencontres artistiques tiennent une place de choix. Située au 1er étage et disposant de 125 m2, l'Artothèque peut ainsi déployer sa collection et ses nombreuses activités : prêt, expositions, médiations, résidences d'artistes, éditions.

Informations techniques

Le projet artistique final comprendra un minimum de 15 clichés.

- 1 série de tirages, avec encadrement, destinée à l'exposition au RU et qui entrera, au terme de celle-ci, dans la collection de l'Artothèque de la Ville d'Angers et rejoindra le domaine public,
- 1 série de tirages, avec encadrement, qui sera attribuée à la Fondation d'Entreprise Mécène & Loire.

Délimitation géographique du territoire ciblé

Le département du Maine-et-Loire.

Thème 2025

« L'insaisissable »

Candidats éligibles

Artiste photographe ou collectif.

Cadre juridique

Le candidat ou le représentant du collectif choisi signera une convention avec Mécène & Loire qui

définira les engagements respectifs de l'artiste et de la Fondation pour la mise en œuvre de l'exposition (rémunération, conditions de cession des droits, diffusion, communication…).

Conditions financières

La répartition de la contribution financière annuelle des 25 000 € de Mécène & Loire est la suivante :

- À hauteur de 10 000 € pour la commande à l'artiste.
- À hauteur de 15 000 € maximum, pour le financement de deux ensembles de tirages photographiques :

Calendrier prévisionnel

- Du 21 juillet au 20 septembre 2025 : Appel à candidatures
- Octobre 2025 : Comité de pré-sélection - Pré-sélection de 3 artistes pour une finale
- Novembre 2025 : Finale - Les 3 artistes finalistes devront présenter lors d'un oral devant le jury du comité, leur parcours, projet et les premières esquisses de leurs travaux à l'Artothèque d'Angers
- De janvier à mars et juin 2026 : Résidence au sein de l'Artothèque d'Angers
- De fin juin à aout 2026 : Tirages, encadrements …
- D'octobre 2026 à mars 2027 : Exposition à l'Artothèque

Modalités de candidature

Un dossier de présentation du projet devra être transmis **avant le 20 septembre 2025** (inclus) à Mécène & Loire :

- Par mail à : valentin.ecobichon@mecene-et-loire.fr
- Par courrier à : Mécène & Loire
  8 boulevard du Roi René – CS60626
  49006 Angers CEDEX 01

Ce dossier de présentation comprendra :

- **Une note d'intention artistique présentant le projet proposé**
- **Une présentation de l'artiste (CV) et un book**
- **Le n° SIREN/SIRET, une copie d'attestation d'assujettissement ou d'affiliation à la Maison des artistes-sécurité sociale, ou Agessa ou document similaire pour les artistes étrangers**
- **Une attestation d'assurance en responsabilité civile**
- **Un échéancier de travail**

Sélection

Le dossier sera étudié par le comité de sélection qui comprends six membres de Mécène & Loire, ainsi que deux personnes des Musées d'Angers en tant que personnalités qualifiées.